# INSTITUTIONS.

**INSTITUT NEF-LOUIS,**
*Dirigé par Mme R. DE BLOY.*

Institution de Mme. DESMAZAUX
*Rue Montparnasse-entre Bienvenüe et Donat.*
Ancien 1851-53.

Institution de Mme. LEBRIS,
*Rue Hautefeuille et Bourbon.*
Madame Parent

# VENTES JUDICIAIRES.

A. Lemale & Cie vs Jean Lefèvre et autres.
QUATRIEME CONSEIL de District de la Nouvelle-Orléans, du 7 juillet 1852.
Jugement par défaut.
Il est ordonné que le jugement rendu par ce Conseil le 10 juin 1852, dans la cause ci-dessus, soit et demeure confirmé, et que le shérif de la Nouvelle-Orléans procède à la vente des biens saisis dans ladite cause, conformément à la loi.
Pour copie conforme.
Le greffier, FAU.
Pour la vente ordonnée par le jugement ci-dessus, le shérif de la paroisse d'Orléans donne avis au public que le
JEUDI 15 juillet 1852, à midi, à la porte de la Bourse, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants, saisis dans la susdite cause, savoir :
Un lot de terre situé en la paroisse d'Orléans, contenant 40 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses et améliorations y existant, borné d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
Le shérif, 15 juin.

Vincent Amiel vs. Jumelin & Grimaly.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 5,881.—Nous mentionnons ce, le mil huit cent cinquante-deux, et de la Nouvelle-Orléans.—No. 4869.—En vertu d'un writ de saisie et vente, et d'un alias writ de fieri facias émanés de la susdite Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, le
JEUDI 15 JUILLET 1852,
à midi, dans le vestibule de la Bourse de cette ville, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Un lot de bijouterie, tels que montres de chasse, lignes, boucles d'oreilles, bagues, chaînes de montres, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
17juin—21,25,28 Shérif de la paroisse d'Orléans.

John Valentine vs Henry C. Cairo & als.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 5,764.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 juin 1852 à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, le
JEUDI 15 JUILLET 1852,
à midi, dans le vestibule de la Bourse de cette ville, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Un lot de bijouterie, tels que montres de chasse, lignes, boucles d'oreilles, bagues, chaînes de montres, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
17juin—17,20,22,24 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de Jean Pierre Charles Bonnet.
VENTE POUR CAUSE DE PARTAGE.
PAR E. QUINAULT, ENCANTEUR.
Il sera vendu devant le Bureau de Paix du 1er Arrondissement, rue Royale, entre Bienville et Conti, le
JEUDI 15 juillet 1852, à midi,
Un lot de terre situé en la paroisse d'Orléans, borné d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
Le shérif, 15 juin.

Succession de Mme. C. L. Marie.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
JEUDI 15 juin, à onze heures, il sera vendu à la porte de l'église St. Louis, vis-à-vis les nouveaux bureaux de la Paroisse, en face de la rue Royale,
Un lot de bijouterie, tels que montres de chasse, lignes, boucles d'oreilles, bagues, chaînes de montres, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
17juin—17,20,22,24 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme. C. L. Marie.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
JEUDI 15 juin, à onze heures, il sera vendu à la porte de l'église St. Louis, vis-à-vis les nouveaux bureaux de la Paroisse, en face de la rue Royale,
Un lot de bijouterie appartenant à feue Mme. Veuve Bonnet, et se composant en partie de : grandes chaînes fantaisie, montres d'or, argent et plaqué, colliers, bracelets, broches, boucles d'oreilles, épingles de cravate, bagues, etc.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
14juin—14,15,16,17,18 Shérif de la paroisse d'Orléans.

William P. Converse vs Frederick B. Nunn.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 5,654.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 9 de juillet 1852, à midi, dans le vestibule de la Bourse de cette ville, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Un lot de terre, situé en la ligne nouvelle de la Nouvelle-Orléans, bornée d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
JAMES P. FRERET,
7juin—7,17,20,22 Shérif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 5,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, le
JEUDI 15 JUILLET 1852,
à midi, dans le vestibule de la Bourse de cette ville, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Un lot de terre, situé en la paroisse d'Orléans, borné d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
JAMES P. FRERET,
7juin—7,17,20,22 Shérif de la paroisse d'Orléans.

# VENTES DE CE JOUR.

Succession de Mme. Pierre Charles Bonnet.
VENTE POUR CAUSE DE PARTAGE.
PAR E. QUINAULT, ENCANTEUR.
Il sera vendu devant le Bureau de Paix du 1er Arrondissement, rue Royale, entre Bienville et Conti, le
JEUDI 15 juillet 1852, à midi,
Un lot de terre situé en la paroisse d'Orléans, borné d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
Le shérif, 15 juin.

Succession de Mme. C. L. Marie.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
JEUDI 15 juin, à onze heures, il sera vendu à la porte de l'église St. Louis, vis-à-vis les nouveaux bureaux de la Paroisse, en face de la rue Royale,
Un lot de bijouterie, tels que montres de chasse, lignes, boucles d'oreilles, bagues, chaînes de montres, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
14juin—14,15,16,17,18 Shérif de la paroisse d'Orléans.

# VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mme. Pierre Charles Bonnet.
VENTE POUR CAUSE DE PARTAGE.
PAR E. QUINAULT, ENCANTEUR.
Il sera vendu devant le Bureau de Paix du 1er Arrondissement, rue Royale, entre Bienville et Conti, le
JEUDI 15 juillet 1852, à midi,
Un lot de terre situé en la paroisse d'Orléans, borné d'un côté par la propriété de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste, et de l'autre par celle de Mme Veuve Lacoste.
Conditions : Comptant.
Le shérif, 15 juin.

# VENTES DE CE JOUR.

Vente de Cigares continues.
PAR MORPHY & NEVIUS.
A QUELQUES PAS, 10 heures du matin, se continuera en détail la vente de cigares continue, consistant en
Cigares de la Havane,
Cigares de la Jamaïque,
Cigares de la Havane,
Cigares de la Havane,
Cigares de la Havane